



Listen to this article

(Deuxième Partie)

La première partie de notre étude (parue en Septembre-Octobre 2001) nous a amenés à parler de l'œuvre rédemptrice de Christ et de la libération, lointaine, des douze tribus d'Israël de l'esclavage d'Égypte. Curieusement, l'étude présente nous rappellera l'histoire récente des fils du patriarche Jacob, en rapport avec l'activité du « Bras de l'Éternel », du Seigneur Jésus-Christ, le Fils Unique Bien-aimé de Dieu, le Premier-né de la création et l'Agent Exécuteur des Plans et Projets divins. - Apocalypse 3 : 14 ; Jean 1 : 1-3 ; Colossiens 1 : 15.

Citons à cet égard la prophétie d'Ézéchiël, chapitre 20, versets 33 et 34 :

« Je suis vivant, dit le Seigneur, l'Éternel, si je ne règne sur vous avec une main forte et UN BRAS ETENDU, et avec effusion de fureur, et si je ne vous fais sortir d'entre les peuples, et ne vous rassemble hors des pays dans lesquels vous êtes dispersés, avec une main forte et UN BRAS ETENDU, et avec effusion de fureur... »

Ce qui frappe dans ces versets, c'est la sévérité et la vigueur avec laquelle l'Éternel s'y exprime. Il devait régner sur les Juifs, mais régner avec effusion de fureur. Une détermination absolue s'en dégage, celle de faire rentrer les Israélites dans leur pays. Il y est nettement sous-entendu que cette volonté de la part du Tout-Puissant n'aurait pas l'assentiment de tous les intéressés. Certains seraient réfractaires au Plan de Dieu et nécessiteraient des mesures énergiques de sa part.

Ce qui étonne aussi, c'est la mention du règne avec effusion de fureur de la part de Celui de qui il est écrit qu'Il est amour, qu'Il a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. - 1 Jean 4 : 16 ;

Jean 3 : 16.

Ce règne avec effusion de fureur peut nous paraître en contradiction avec l'amour divin. Mais nous sommes persuadés qu'il ne l'est pas. La colère de Dieu n'est jamais en contradiction avec la justice et s'exerce toujours en vue du bien final le meilleur de ses créatures. Elle indique simplement que ceux qui en sont l'objet sont allés trop loin dans l'infidélité ou l'impiété, ou ont ignoré la volonté de Dieu les concernant. « *Grandes et merveilleuses sont tes œuvres, Seigneur, Dieu, Tout-puissant ! Justes et véritables sont tes voies, ô Roi des nations !* » - Apocalypse 15 : 3.

Nous avons été et sommes témoins de la réalisation des paroles susmentionnées. Le retour des Juifs en Israël a commencé après que le Congrès de Berlin de 1878 l'eut permis. Peu après ce Congrès, les vagues d'immigration débutèrent. On les situe comme suit : 1) de 1880 à 1900 ; 2) de 1900 à 1914 ; 3) de 1918 à 1924 ; 4) de 1924 à 1939. Il y eut un ralentissement pendant la Seconde Guerre Mondiale et jusqu'à la fin du mandat britannique survenu le 14 mai 1948. Mais depuis cette date, qui était aussi la date de la proclamation de l'État d'Israël, avec effet de la journée suivante du 15 mai, les portes de la Terre Sainte demeurent grandes ouvertes, avec un afflux très prononcé d'abord, mais fluctuant ensuite, en fonction des événements. Aujourd'hui il paraît nettement amoindri, en raison de troubles internes. Ce retour, cette « Alyah », se traduit par les chiffres suivants : 24 000 Israélites en Terre Sainte en 1878 ; 650 000 en 1948 ; 4 430 000 en 1995, pour une population totale de 5 460 000. Un récent recensement, celui d'avril 2001, indique une population totale de 6 400 000, dont 5 200 000 Juifs, soit un pourcentage de 81%. Cet accroissement n'est pas dû uniquement au retour, il est aussi le fait de l'accroissement naturel par les naissances dans le pays. Néanmoins, et l'un et l'autre apportent leur contribution à l'augmentation constante de la population en Terre Sainte, et il demeure toujours vrai que Dieu fait sortir les Fils de Jacob des pays où ils sont dispersés - ils y sont un peu moins de 9 millions actuellement, dont 750 000 environ en France -, et les rassemble dans « son » pays, en Israël.

A main forte et avec effusion de fureur

Ces paroles enseignent que le retour des Israélites devrait être lié à de sévères épreuves. Il

en fut bien ainsi. Si les marques de faveur envers Israël sont visibles, tels le Congrès de Berlin susmentionné permettant le Retour, la Déclaration Balfour de 1917, autorisant la création en Terre Sainte d'un Foyer National Juif, la création de l'État d'Israël, le 15 mai 1948, les victoires dans les conflits qui suivirent, etc., il n'en demeure pas moins que le peuple juif eut à subir dans le même laps de temps de sévères pogroms, les camps de concentration durant la Seconde Guerre Mondiale, de même ce qu'on appelle « l'holocauste », les six millions de Juifs mis à mort durant cette guerre. Et ils sont toujours aux prises avec des difficultés de toutes sortes.

« Avec un Bras étendu »

Ce « Bras » est notre Seigneur Jésus-Christ. Il est « étendu » lors de la réalisation des paroles du Prophète. Avant, il n'était pas « étendu », mais Il était « retenu » par les « cieus » (Actes 3 : 21). Mais maintenant, Il est « étendu », « étendu » jusqu'où ? Jusque la terre ! Ainsi, ce qualificatif « étendu » se rapporte au retour du Seigneur et indique clairement, à sa manière, que lors de l'accomplissement des paroles du Prophète, le Retour du Seigneur est chose accomplie, ce qui est le cas. Qu'il en soit ainsi, le Seigneur Lui-même l'a signifié dans l'un des signes donnés aux disciples et se rapportant à sa Seconde Présence (parousia). Il s'agit du signe du figuier bourgeonnant se rapportant, comme chacun le sait, à la nation d'Israël en cours de réinstallation en Terre Sainte. - Luc 21 : 29,30.

Précisons que ce signe, ainsi que d'autres, la détresse dans le monde, l'augmentation prodigieuse du savoir, les voyages rapides et multiples etc., signes rapportés au chapitre 24 de l'Évangile selon Matthieu, sont l'indice du premier stade de la Seconde Présence du Seigneur, celui au cours duquel le Seigneur, venu comme un voleur (Apocalypse 16 :15), à l'insu du monde, est présent comme un voleur dans la nuit - 1 Thessaloniens 5 : 2.

Il y aura ensuite la manifestation ou éclat, du grec « Epiphania », de cette présence, autrement dit « l'Epiphania » de la « parousia », mentionnée en 2 Thessaloniens 2 : 8, par laquelle le Seigneur Jésus anéantira « l'inique ».

Viendra après la révélation du Seigneur, son « Apokalupsis », mot grec signifiant la révélation de quelqu'un ou de quelque chose qui est déjà là, cachée comme par un voile et que l'on découvre en ôtant le voile. Cette « Apokalupsis » correspond à la venue en gloire du

Seigneur (Matthieu 25 : 31), qui est à différencier de sa venue antérieure comme un voleur dans la nuit et de sa présence inconnue aux yeux du monde. Il s'agira en fait d'une révélation, mais pour le monde cette révélation correspondra à sa venue en gloire (Matthieu 25 : 31). Elle correspondra aussi à l'inauguration du Royaume du Messie et à l'établissement de la Nouvelle Alliance entre Dieu et la maison de Juda et celle d'Israël. - Jérémie 31 : 31 ; Hébreux. 8 : 8-13.

Le jugement « face à face »

« Je vous amènerai dans le désert des peuples, et là je vous jugerai face à face. Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert du pays d'Égypte, ainsi j'entrerai en jugement avec vous, dit le Seigneur, l'Éternel. » - Ézéchiël 20 : 35, 36.

Ces paroles méritent qu'on s'y arrête. La comparaison qui y est faite est importante. Comme les Israélites subirent un jugement dans le désert, après leur sortie d'Égypte, de même devaient-ils subir un jugement en rapport avec leur retour dans la Terre Promise. Il est clair que ces versets s'appliquent aux Israélites vivant au temps assigné par Dieu à leur retour. Ils concernent donc la nation juive de notre époque. En conséquence, pour savoir quel est ce jugement, et comment il se déroule, il y a lieu de bien comprendre ce qu'a été le jugement de leurs ancêtres dans le désert, au passé lointain, et comment il s'est déroulé.

Dans le désert, les Israélites, après avoir reçu la Loi et les ordonnances divines, après aussi avoir conclu avec Dieu une Alliance, l'Alliance de la Loi, sont partis pour aller conquérir le Pays de Canaan. C'était là leur but. Ils devaient y vivre selon la Loi et les préceptes que l'Éternel leur avait donnés et qu'ils s'étaient engagés à observer. Ils avaient en effet déclaré : *« Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit »* - Exode 24 : 3.

Mais ils n'ont pas tenu parole. Que de fois n'ont-ils pas transgressé ? A commencer par l'adoration du veau d'or, peu de jours seulement après s'être engagés solennellement vis-à-vis de Dieu. Que de fois n'ont-ils pas murmuré ? ne se sont-ils pas plaints ? n'ont-ils pas regretté d'avoir quitté l'Égypte ? Il y avait parmi eux des contestataires, des rebelles, des infidèles, entre autres Koré, Dathan, Abiram, On (Nombres 16 : 1), qui se dressèrent contre Moïse et Aaron, en fait contre Dieu ? Ce peuple est devenu un peuple au cou raide, ignorant les voies de l'Éternel et obstiné dans ses voies. Aussi, les punitions sont venues, la mort bien

souvent, de différentes façons. Les rebelles, les infidèles ont reçu le châtiment mérité, la mort. Mais, nous savons qu'ils auront part à la résurrection, grâce au sacrifice du Seigneur Jésus sur la croix à Golgotha, et pourront obtenir la vie éternelle dans le Royaume de Dieu prochain.

Certains, peu nombreux, il est vrai, furent fidèles et pleins de zèle pour Dieu, tels Caleb et Josué, et ils furent récompensés, recevant le privilège d'entrer en Terre Promise. Mais l'immense majorité fut réfractaire et en subit la peine. Ils périrent dans le désert, et ce furent leurs enfants, grandis, qui entrèrent en Canaan.

Situation présente

Comparons cette situation à celle des Israélites de notre temps. Comme nous l'avons vu plus haut, ce fut en 1878 que le Congrès de Berlin autorisa le retour, quoique dans une mesure limitée pour commencer, et apporta certains allègements aux 25 000 Israélites qui vivaient déjà dans le pays.

En 1878 également, le Double de défaveur est arrivé à terme (Esaïe 40 : 2), et le retour progressif de la faveur divine s'est enclenché. L'année 1878 constitue, on le voit, un jalon important dans l'histoire de la nation juive. Elle fut le déclic qui mit en route le processus qui conduisit à la constitution de l'État d'Israël en 1948 et qui continue, menant à l'établissement du Royaume du Messie. Ce retour a pour but de mettre la terre en valeur, de la peupler (Amos 9 : 14, 15) et, surtout, de conclure avec l'Éternel la Nouvelle Alliance annoncée par Jérémie (31 : 31). Ce sera sous cette Nouvelle Alliance que s'accomplira l'œuvre grandiose prochaine de bénédiction de toutes les familles de la terre (Genèse 22 : 18) et que sera accordée la vie éternelle sur terre, d'abord aux Israélites, ensuite au monde entier par ces derniers qui deviendront la nation pilote. Ainsi se comprend la nécessité et l'importance du retour en Terre Promise pour la postérité de Jacob.

Invitation au retour

L'invitation au retour a été proclamée tout d'abord par un Chrétien zélé, le Pasteur Charles Taze Russell, en 1879, ensuite par certains Juifs éminents : Lilienblum (1881), Léo Pinsker (1882), Levanda, Ruelf et d'autres. Apparaît peu après sur la scène Théodore Herzl qui,

voyant l'antisémitisme virulent manifesté en rapport avec l'Affaire Dreyfus et comprenant la nécessité pour les Israélites d'avoir leur propre pays, a publié l'ouvrage « L'État Juif » en 1896, et créé le mouvement Sioniste en 1897, appelant ses frères au retour et travaillant d'arrache-pied en vue de la création d'un État Juif. Chaque Israélite eut à se prononcer face à cette sollicitation au Retour. Son attitude face à cette invitation, de même que son attitude face à Dieu et à sa Loi [car les Israélites demeurent LE peuple de Dieu malgré leur mise à l'écart pendant l'ère chrétienne] paraissent avoir été et être les éléments principaux du jugement dont il est l'objet de la part de Dieu. Constatons que, dans les grandes lignes, ceux d'entre les Israélites qui sont retournés en Israël juste avant la 2e Guerre Mondiale, alors qu'il était encore temps, ceux-là ont échappé à l'holocauste. Mais ceux qui ont ignoré cet appel ont eu à en pâtir.

Les réactions à cet appel

Il y eut ceux qui acceptèrent cet appel et qui partirent pour reconstruire le pays. Ceux-là ont travaillé à son développement économique. Lors de la création de l'État d'Israël, ce sont eux, les 650 000 habitants de la portion de la Terre Sainte assignée aux Fils de Jacob, qui constituèrent la population de l'État nouveau-né, et ce furent eux qui eurent à affronter les forces coalisées ennemies qui les attaquèrent. Un contre 100, ils vainquirent, grâce à Dieu.

Et il y eut ceux qui rejetèrent cet appel, optant pour « l'assimilation » dans le pays où ils sont nés. Ce n'était pas conforme à la volonté du Tout-Puissant.

Les rebelles et les infidèles

Ici, il nous faut parler de nouveau des « rebelles » et des « infidèles », mais il s'agit cette fois-ci des contrevenants du « jugement face à face » de l'époque présente. Le Prophète Ézéchiël en fait mention en ces termes : « *Je séparerai de vous les rebelles et ceux qui me sont infidèles ; je les tirerai du pays où ils sont étrangers, mais ils n'iront pas au pays d'Israël. Et vous saurez que je suis l'Éternel.* » - Verset 38.

Analysons ce verset dans le détail.

- « *Je [c'est l'Éternel qui parle] séparerai de vous les rebelles et ceux qui me sont infidèles.* »

Cette séparation entre Juifs et Juifs peut se remarquer en rapport avec la traque des Israélites au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Certains ont pu s'enfuir de France en Suisse, par exemple, de Pologne en Russie, etc., préservant leur vie. D'autres ont été cachés par des Institutions ou des particuliers, qui risquaient leur propre vie. Mais les Juifs, dans leur grande majorité et dans la plus grande partie de l'Europe ne le purent.

- « *Je les tirerai du pays où ils sont étrangers.* »

Constatons l'emploi du verbe « tirer ». De leur propre gré, ils ne seraient pas partis. Usant de la force militaire, on les a arrachés de leur sommeil, pour les expédier dans des wagons à bestiaux vers les camps d'extermination. Cela se passait en Europe, sous la domination des forces nazies.

- « *...mais ils n'iront pas au pays d'Israël.* »

Et ils n'y sont pas allés. Nous savons maintenant où ils sont allés. Mais, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et pendant environ vingt-cinq siècles, il y avait une énigme dans ce verset. Les rebelles et les infidèles devaient être tirés hors des pays où ils vivaient. Ils ne devaient pas aller dans le pays d'Israël. Où devaient-ils alors aller ? C'était dans les camps de la mort, mais Dieu a estimé sage de ne pas le mentionner. Ainsi est-il bien vrai que certaines prophéties, ou parties de prophéties ne se comprennent qu'après accomplissement.

Les Israélites en Terre Sainte

Le jugement « face à face » des Israélites en Terre Sainte paraît être le retour à Dieu, ce qui est déjà vrai pour beaucoup mais pas pour d'autres, et l'adoption d'une ligne de conduite conforme à sa volonté, ce que certains s'emploient à faire, mais pas tous.

Dans le passé, Dieu reprochait aux Israélites de ne pas se reposer sur Lui en toutes circonstances, de vouloir être comme les nations, comme les familles des autres pays, alors qu'ils étaient son peuple particulier, choisi lui seul parmi toutes les familles de la terre. - Amos 3 : 2 ; Ézéchiel 20 : 32.

Ce même reproche pourrait être appliqué, semble-t-il, aux Israélites d'aujourd'hui. Leurs manquements sur ces points paraissent être la cause des tribulations actuelles constituant ce passage sous la verge, dont le but est de les faire entrer dans les liens de la Nouvelle Alliance.

Un jour viendra où ce but sera atteint, où Israël reconnaîtra son Messie dans le Christ ressuscité qui sera alors révélé au monde entier, et à eux en premier.

Sous la verge

« *Je vous ferai passer sous la verge, et vous introduirai dans le lien de l'alliance.* » - Verset 37.

Ces paroles revêtent une importance insoupçonnée. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, elles indiquent la raison pour laquelle les fils de Jacob passent « *sous la verge* », subissent ces diverses épreuves en rapport avec leur retour. C'est pour conclure avec eux la Nouvelle Alliance dont parle Jérémie (31 : 31-34), Nouvelle Alliance qui sera un événement capital pour eux, et pour le monde entier.

En effet, ce sera sous cette Nouvelle Alliance qu'Israël et le monde entier, par Israël, pourront obtenir la vie éternelle. Ainsi se voit la nécessité du retour et de la présence en Terre Sainte de la nation juive. Ainsi se comprend aussi la nécessité de préparer les Israélites à entrer dans cette Nouvelle Alliance.

Un élément de réflexion

Ce jugement « face à face », dont parle Ézéchiël, comparé à celui que subirent pendant quarante ans les Fils de Jacob, dans le désert, après leur sortie d'Égypte, indiquerait que les épreuves subies par les Israélites à notre époque, le seraient en raison de leur attitude ou de leur réaction face au message les invitant au retour en Terre Sainte, et en raison de leur attitude vis-à-vis de Dieu. Il s'agirait d'un jugement individuel et propre au temps du retour d'Israël.

Les Juifs d'Europe qui, avant 1939 et alors qu'il était encore temps sont retournés, profitant

de l'opportunité qui se présentait, ceux-là ont échappé à la mort, et leur travail en Terre Sainte, parfois très pénible, a servi au relèvement du pays. Ce sont eux qui eurent le privilège de défendre le pays dans la guerre que leurs ennemis leur ont déclarée dès mai 1948, lors de la constitution de l'État d'Israël. D'autres ont ignoré cette possibilité, jusqu'au jour où il a été trop tard. Six millions d'entre eux périrent ainsi. C'est certes pénible et affligeant. Mais grâces soient rendues à Dieu, qui a pourvu au rachat, par la mort de Christ sur la croix. Ces six millions ne sont pas perdus. Eux, et les autres millions qui sont morts au cours de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que les morts en général, seront réveillés du sommeil de la mort et pourront obtenir la vie éternelle, dans le Royaume de Christ.

Notons que de nos jours il reste environ 8 700 000 Juifs à l'extérieur des frontières de la Terre Sainte. Ils sont très certainement concernés par le jugement « face à face » dont parle Ézéchiël. L'avenir montrera comment s'exercera ce jugement à leur égard. Mais nous savons que, quand l'Éternel agit, c'est toujours pour le bien de celui envers qui Il agit. Même quand Il blesse, c'est pour guérir et relever. Et nous savons qu'en dernier ressort, tout Israël sera relevé aux yeux de toutes les nations, même si auparavant il lui faudra passer par l'humilité de la défaite. - Zacharie 14 : 1-3 ; Ézéchiël 39 : 25-29.

Fr. A. D.